

PUBLI REPORTAGE

Un management « sur mesure » pour les projets franco-britanniques et internationaux

Leader Français du développement des sociétés en Grande-Bretagne ADVENT UK fonde sa réussite sur la qualité de conseil avec laquelle elle accompagne chaque société. Elle s'appuie pour cela sur réseau franco-british de conseillers qualifiés et une équipe bilingue dynamique. Entretien avec Patricia Goodenough, Chairman, ADVENT UK.

Pouvez-vous nous présenter ADVENT UK ?

La société ADVENT UK est spécialisée dans les implantations et le management de sociétés de droit Britannique en Europe et au-delà. Nous effectuons du pilotage de projets internationaux. Nous apportons un savoir-faire territorial de qualité et l'expertise nécessaire à la réussite des projets internationaux.

A qui s'adresse votre offre ?

Tous entrepreneurs, PDG, chefs d'entreprise, managers, directeurs de projet, responsables d'un secteur d'activité, d'un produit, d'une marque... sont susceptibles d'être concernés par nos offres dès lors qu'ils souhaitent développer son activité à l'étranger. Les démarches administratives dans un pays où il ne maîtrise pas parfaitement la langue et la législation deviennent rapidement un obstacle et c'est évident que l'entrepreneur doit avoir confiance en son conseiller pour comprendre les différences juridiques et comptables. Nous voudrions que l'entrepreneur français retrouve son dynamisme et sa place sur les marchés internationaux.

Comment se présente votre offre ?

Concernant le lancement de la société à proprement parler, nous avons

une activité de consulting classique ainsi qu'une offre de création de société « clé en main ». Pour le management de la société créée, nos clients relèvent de l'un de nos forfaits en fonction du chiffre d'affaires qu'ils réalisent ou du nombre de transactions effectuées chaque année.

-Le Service « Bronze » concerne les sociétés dont le CA se situe entre £ 50 000 et £ 100 000 ou dont le nombre de transactions comptables par mois n'excède pas les 25. Ce service comprend un bureau commercial, la tenue de la comptabilité, la company secretary support (tenue du registre du commerce...) et une offre d'assistance de démarrage.

-Notre service « Argent » s'adresse aux sociétés réalisant un chiffre d'affaires compris entre GBP £ 100 000 et 1 000 000. Il aura la comptabilité mensuel « management accounts », enregistrement et déclarations de TVA, salaires, bilan annuel et déclarations aux impôts etc.

-Aux entreprises dépassant £ 1 000 000 de chiffre d'affaires, nous réservons notre service « Or ». Une série de services « à la carte » sont déterminés.

Qu'est ce qui distingue ADVENT UK de ses concurrents ?

Nous écoutons attentivement la vision du client et discutons avec lui de la meilleure manière d'optimiser son projet, nos recommandations sont validées par des experts ; nous sommes le conseiller du PDG, à ses côtés. Nous ne nous contentons pas de créer des sociétés, nous apportons au client un conseil et un suivi sur mesure en stratégie internationale. Nous avons plus un rôle de cabinet de suivi et de développement de filiale que de création pure. Nous apportons à nos clients une vision globale des outils d'aide à la décision.

En outre, nous leur faisons bénéficier de notre réseau. La recherche constante de compétence parmi nos collaborateurs et la qualité de leurs conseils font que nous disposons d'un véritable savoir faire territorial. Nous proposons par exemple tout l'appui juridique, fiscal, comptable nécessaire tout au long de la vie de l'entreprise. Outre notre qualité d'interface opérationnelle dédiée à l'accompagnement et à l'aboutissement de projets commerciaux, nous proposons donc des solutions personnalisées aux objectifs de développement de chaque client. Enfin, nous assurons une forte présence politique dans les pays dans lesquels nous sommes présents.



Patricia Goodenough, Chairman, ADVENT UK, en compagnie d'Alain Madelin.

Pouvez-vous nous parler de votre réseau d'experts ?

Nous travaillons avec des experts indépendants et des cabinets reconnus de différents poids : taxonomes, avocats, fiscalistes, commissaires aux comptes, experts-comptables... tous sont spécialisés franco-Britanniques dans leur domaine de compétence. Nous travaillons avec des experts aussi spécialisés dans les juridictions British, Belgique, Luxembourg, Gibraltar, Malte etc. dans la durée. Ils sont avec nous depuis la création.

La société est-elle présente ailleurs que sur le marché franco-britannique ?

ADVENT UK est présent en Russie, en France et en Espagne.

Quelles sont vos références ?

Nous avons créé trois cents sociétés. Nous sommes membre corporatiste de la Chambre du commerce et de l'industrie franco-britannique, de l'Institut des Directeurs et de l'IFSL (International Financial Service London). Pour des raisons de déontologie, nous ne citons jamais nos clients. La confidentialité fait partie de nos règles de conduite et constitue une forte valeur ajoutée à nos services.



www.advent-uk.com

Great Britain :
ADVENT UK LIMITED 13 Salisbury House 3
Drummond Gate - LONDON SW1V 2HJ
GREAT BRITAIN -
Tel: +44 207 801 3080
Fax: +44 207 691 7969

France :
ADVENT UK LIMITED 15 rue Clément Bayard
92 300 LEVALLOIS - FRANCE
Tel. +33 (0)1 47 48 91 97
Fax. +33 (0)1 47 48 02 22
E-mail : info@advent-uk.com